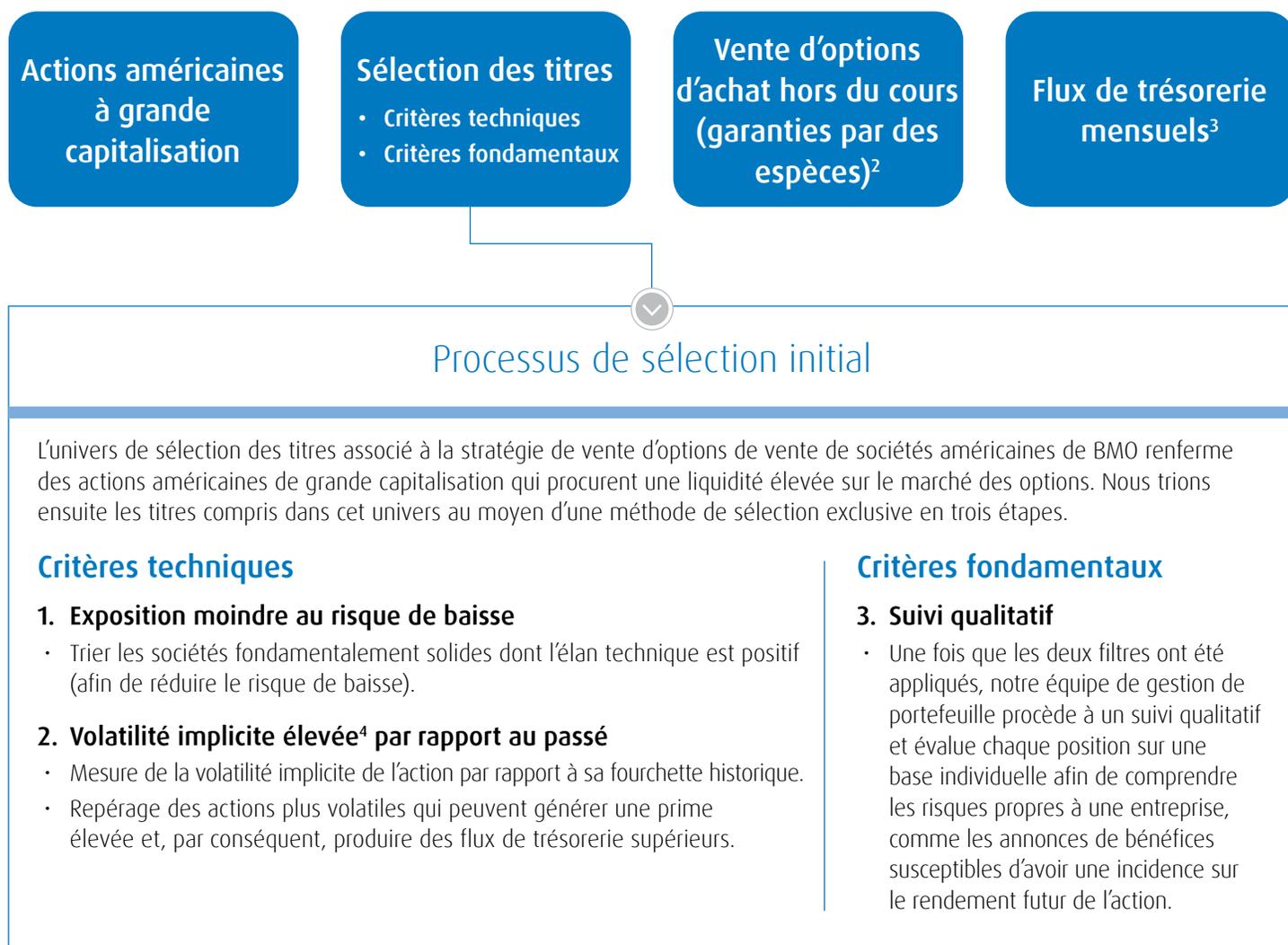


FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines (ZPW, ZPW.U)

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens (ZPH)

Le **FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines** est une stratégie de revenu de remplacement qui consiste à vendre des options de vente hors du cours sur des actions américaines. Cette stratégie détiendra des positions acheteur sur actions et les achètera à des points d'entrée attrayants lorsque les options de vente sont dans le cours et que les actions sont vendues¹.

Elle vise à générer des flux de trésorerie en vendant une protection contre les pertes sur des titres de participation. Grâce au maintien de niveaux de diversification et de risque spécifiques, le portefeuille est en mesure de produire un rendement total global comparable au taux de rendement à long terme de l'ensemble du marché boursier.



Construction*

Les actions qui figurent dans la présélection sont analysées à l'aide de critères fondamentaux et d'indicateurs techniques pour qu'on puisse évaluer le risque de baisse spécifique. Les actions sont ensuite analysées dans le contexte du marché des options afin de déterminer le délai⁵ et le degré de parité optimaux de chaque position. Le portefeuille est élaboré à partir de la présélection et est composé d'environ 25 à 50 titres.

Délai et degré de parité des positions

Nous vendons généralement les options de vente du portefeuille un à trois mois avant leur expiration, et nous veillons à diversifier les échéances des options. Plus le délai est court, plus l'effet du coefficient thêta est important⁶. Toutefois, cela laisse également moins de temps à un titre pour se redresser s'il subit un recul marqué. Le degré de parité d'une option sera déterminé en partie par le délai choisi. En général, la fourchette cible pour savoir dans quelle mesure l'option de vente est vendue hors du cours est de 5 % à 15 %. Le portefeuille peut à l'occasion mettre en œuvre une stratégie d'écart sur options de vente⁷ en achetant des options de vente à un prix d'exercice inférieur à celui auquel elles se vendaient antérieurement, sous réserve d'une baisse importante du cours de l'action.

Roulement des positions

Les options sélectionnées seront en moyenne détenues jusqu'à l'échéance. Lorsqu'un titre affiche une progression, nous pouvons envisager de convertir la position de l'option en option future apte à procurer le prix d'exercice qui offre le plus de

rendement en contrepartie du risque pendant le terme à courir avant l'échéance.

Fréquence des vérifications

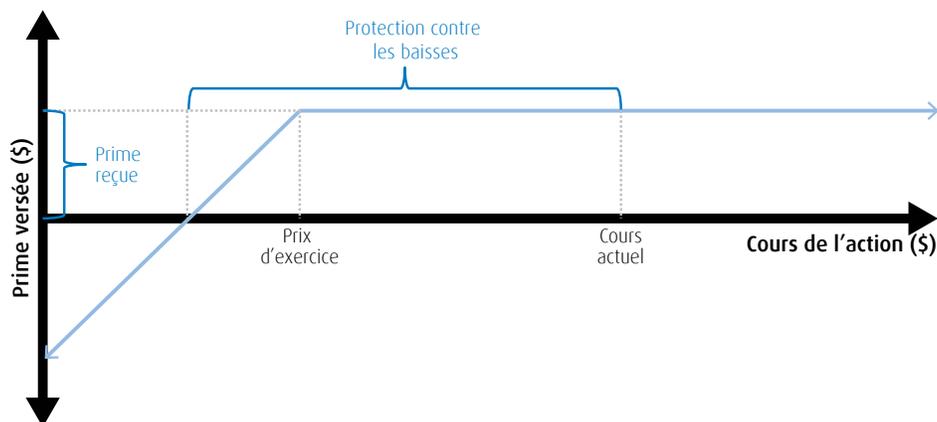
Les positions sont gérées activement et un filtre est exécuté mensuellement, avant l'échéance, sur une courte liste d'options potentielles. Le gestionnaire de portefeuille effectuera en outre un suivi quotidien de chacune des options. Les titres retenus demeureront sur la courte liste durant tout le mois, jusqu'à ce que le filtre soit appliqué de nouveau. Si, en raison de mouvements de trésorerie, de nouvelles positions doivent être adoptées au cours d'un mois donné, la même liste de titres retenus sera utilisée. De nouvelles lignes peuvent être sélectionnées à l'égard de titres nouveaux ou existants.

Environnement de rendement

Les filtres avancés et les contraintes du portefeuille font en sorte que le portefeuille est constitué de façon à afficher un bon rendement lorsque les marchés boursiers stagnent ou affichent des rendements modérés. Dans les scénarios de rendement élevé, cette stratégie dégagera un rendement inférieur, mais offrira une certaine protection en cas de baisse compte correspondant au degré de parité des options de vente. Pendant les périodes de repli important des marchés, cette stratégie sera moins fructueuse, car les options de vente seront dans le cours.

Notre stratégie de vente d'options de vente permet d'investir dans des options à court terme attrayantes pour les investisseurs qui souhaitent obtenir un revenu peu corrélé⁸ avec d'autres catégories d'actif.

Caractéristiques liées au fait de vendre une option de vente hors du cours



À des fins d'illustration seulement.

¹ **Achat d'une option de vente** : donne au détenteur le droit, mais non l'obligation, de vendre un certain montant de l'actif sous-jacent à un prix établi pendant une période établie.

Vente d'une option de vente : un contrat qui donne à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, de vendre un montant donné d'un actif sous-jacent à un prix prédéterminé dans un délai donné.

L'option dans le cours en une option où le prix d'exercice est plus favorable que le cours du marché actuel de l'actif sous-jacent, ce qui donne de la valeur intrinsèque pour la détention de l'option.

L'option hors du cours est une option pour laquelle le prix d'exercice n'est pas favorable par rapport au cours du marché actuel de l'actif sous-jacent. L'option n'a donc pas de valeur intrinsèque.

² Le FNB BMO peut également acheter des options de vente pour possiblement limiter la perte découlant d'importantes baisses du cours de l'action.

³ Les distributions ne sont pas garanties, peuvent varier et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

⁴ **Volatilité** : Mesure la fluctuation du cours d'un titre, d'un instrument dérivé ou d'un indice.

⁵ **Degré de parité optimal** : le prix d'exercice de l'option déterminé par le gestionnaire de portefeuille qui présente le meilleur rapport risque-rendement.

⁶ **Perte de valeur au fil du temps** : mesure le taux de baisse de la valeur d'un contrat d'options en raison du passage du temps.

⁷ **Écart sur options de vente** : stratégie de négociation d'options de vente comprenant à la fois l'achat et la vente d'options de vente sur le même actif sous-jacent avec la même date d'échéance, mais un prix d'exercice différent.

⁸ **Corrélation** : Mesure statistique de l'évolution de deux titres, l'un par rapport à l'autre. Une corrélation positive indique des mouvements similaires, à la hausse ou à la baisse, tandis qu'une corrélation négative indique des mouvements opposés (un des mouvements augmente, l'autre baisse).

Avis juridiques

La présente communication constitue une source générale d'information. Elle n'est pas conçue comme une source de conseils en placement ou en fiscalité et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de chaque investisseur. Il est recommandé aux particuliers de demander l'avis de professionnels compétents au sujet d'un placement précis.

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus simplifié.

La variation des taux de change pourrait aussi réduire la valeur de votre placement.

Les titres du portefeuille peuvent changer sans préavis et ne représentent qu'un faible pourcentage des titres en portefeuille. Ces renseignements ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier.

Tous les placements comportent des risques. La valeur d'un FNB peut diminuer autant qu'augmenter, et vous pourriez perdre de l'argent. Le risque d'un FNB est évalué en fonction de la volatilité de son rendement au moyen de la méthode normalisée de classification des risques prescrite par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La volatilité antérieure n'indique pas quelle sera la volatilité du FNB à l'avenir. Un FNB dont la cote de risque est faible peut tout de même perdre de l'argent. Pour en savoir plus sur la cote de risque et les risques spécifiques qui peuvent avoir une incidence sur le rendement d'un FNB, veuillez passer en revue le prospectus simplifié des FNB BMO.

Les FNB BMO sont gérés et administrés par BMO Gestion d'actifs inc., une société de gestion de fonds d'investissement et de gestion de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

Les placements dans des fonds négociés en bourse peuvent comporter des frais de courtage, des honoraires de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'aperçu du fonds ou le prospectus du fonds avant d'investir. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Pour connaître les risques liés à un placement dans les FNB BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus simplifié du FNB BMO. Les FNB BMO s'échangent comme des actions, ils peuvent se négocier à escompte à leur valeur liquidative et leur valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce sous laquelle BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc. exercent leurs activités.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

* Les placements du portefeuille et les répartitions sectorielles peuvent changer sans préavis.

Date de publication : juin 2025.